

EVALUATION ET STATISTIQUES
BILAN D'ACTIVITÉ

Vos contacts : :

- Valérie LECCIA, Chef du service du Développement Territorial
- Votre animateur de réseau

Chaque année, la Direction déléguée du Livre et de la Lecture Publique vous demande de préparer l'évaluation de l'activité de votre bibliothèque.

Ces statistiques sont utiles à l'élaboration des bilans annuels d'activité.

- Pour les bibliothèques, elles permettent d'en mesurer l'évolution et de motiver les besoins auprès du Conseil Municipal ou communautaire.
- Pour la Direction déléguée du Livre et de la Lecture publique, elles permettent d'évaluer l'activité de l'ensemble du réseau des bibliothèques d'Indre-et-Loire, d'en rendre compte au Conseil Départemental et de faire des propositions pour sa politique en faveur de la lecture.

Le Service du Livre et de la Lecture du Ministère de la Culture et de la Communication demande également des éléments statistiques qui servent à élaborer une synthèse nationale.

Un formulaire du Rapport d'activité annuel est accessible en ligne sur le site mis à disposition par l'Observatoire de la Lecture Publique : <https://neoscrib.culture.gouv.fr>

Vous disposez à [cette adresse](#) de cartes mises à jour annuellement avec les données nationales.